

La structuration des activités et de l'emploi dans le secteur artistique État des lieux et perspectives

Journée d'information juridique

**Lundi 1^{er} décembre de 9h30 à 18h15
à l'Alhambra**

21, rue Yves Toudic - 75010 Paris - M° République

Pour leur 11^e édition, les centres de ressources du spectacle vivant (CND, CNT, HorsLesMurs, Irma) ont souhaité associer le Cipac (pour le secteur des arts plastiques) à leur journée d'information juridique pour aborder le thème de la structuration dans leurs secteurs d'activités respectifs.

Quel que soit le projet à développer dans nos domaines artistiques, le préalable indispensable repose sur un certain nombre de données liées au contexte économique, aux formes d'emploi (salié, indépendant), au choix de structure (association, société, coopérative) et de financements, sans négliger les opportunités telles que la mutualisation.

En proposant un éclairage technique et juridique des pratiques professionnelles existantes et émergentes, cette journée tentera de répondre à la question :

Comment porter un projet artistique aujourd'hui ?

Vous trouverez ci-après le programme détaillé de cette journée d'information destinée aux professionnels ainsi qu'un **formulaire d'inscription** à nous retourner impérativement avant le **20 novembre 2008**. Nous vous rappelons que la participation aux journées est gratuite, mais que le nombre de places est limité.

Dans les mois qui suivront, un compte-rendu de cette journée sera disponible sur le site Internet de chacun des organisateurs.

La structuration des activités et de l'emploi dans le secteur artistique État des lieux et perspectives

Lundi 1^{er} décembre de 9h30 à 18h15 à l'Alhambra

21, rue Yves Toudic - 75010 Paris - M^o République

Programme communiqué sous réserve de modifications

9h30 Accueil des participants

10h00 Introduction à la journée par Jacques Baillon, directeur du CNT

10h30-12h30 Porteur de projets : le choix d'un statut approprié à son mode d'activités

- La création d'une structure juridique est-elle la seule solution ?
- Le statut social du porteur de projets : travailleur salarié, non salarié, indépendant ?
- Le cas de l'artiste auteur.

Modération : Jean-Louis Patheiron, directeur adjoint de Premier'Acte.

Intervenants : Jean-Louis Benoit, responsable communication partenariats RSI Île-de-France/Centre • Fred Cardon, directeur de Scènes de cirque • Karine Duquesnoy, chef du bureau de l'emploi à la DMDTS • Philippe Machado, directeur administratif et financier des Ateliers de Rennes • Gaëlle Mérignac et Laurent Courtecuisse, avocats au cabinet NMCG.

12h30-13h45 Pause déjeuner

**14h00-16h00 Choisir la structure juridique adaptée à son projet
(association, SARL, Scop, Scic)**

- Les spécificités de fonctionnement de chaque structure.
- Statut et cumul de statuts des porteurs de projets au sein de chaque structure.
- L'évolution du projet : modification de la structuration.

Modération : Sébastien Justine, responsable du service juridique au Centre national du Théâtre.

Intervenants : Anne Borgniet, administratrice de la Compagnie Théâtre de l'Instant • Mélanie Bouteloup, directrice de Bétonsalon - centre d'art et de recherche • Cédric Grouhan, régisseur de tournées de La Ruda et salarié de la SARL Les Associés du réel • Luc Jambois, directeur de l'Ogaca • Lionel Orsi, directeur juridique de la CG Scop • Coralie Traimond, avocate au cabinet Delsol.

16h15-18h15 Identifier les opportunités de mutualisation

- Quelles mutualisations de moyens, de compétences ?
- Les opportunités pour le porteur de projet, pour la structure artistique.
- Fonctionnement juridique, avantages et limites des principaux modes de mutualisation : Groupements d'employeur, Coopératives d'activité et d'emploi, Groupements d'intérêt économique.

Modération : Gentiane Guillot, responsable conseil et formation à HorsLesMurs.

Intervenants : Thierry Chevallereau, délégué régional du Centre de ressources des groupements d'employeurs de Poitou-Charentes • Myriam Faivre, directrice de la CAE Clara • Marie-Ange Favre, présidente de Coopérer pour entreprendre • Catherine Perez, directrice de Createc • Réjane Sourisseau, accompagnement, formation et conseil à Opale/Cnar Culture.